

C O N S E I L M U N I C I P A L

15 décembre 1989 - 20 h 30

PRESENTS : MM. DOUET , LELONG , PICOU , BERNARD , JOZWAK , PICKERING ,
HARMSWORTH .

Mmes .BOITEL , BOULANGER , FAUCHER .

ABSENTS : M . BOUTILLIER .

SECRETAIRE DE SEANCE : M . PICOU .

Présents dans la salle: MM . BOULANGER , VANLERBERGHE , GELPEROWIC .
Mme . DEBROUWER .

Ordre du jour:

- T.G.V. point sur la situation
- Remembrement: compte rendu réunion commission communale.
- Amélioration voirie communale: conclusion contacts SIVOM.
- Analyse d'eau.
- Sécurité dans le village: analyse projets D.D.E.
- Restauration scolaire.
- Création conseil d'enfants.
- Divers.

T.G.V. :

Rien de particulier pour le moment. Le maire souligne le fait que la S.N.C.F. ne veut pas se charger des éventuels travaux, elle souhaite que la D.D.A. prenne en charge l'étude et la réalisation de ces dits travaux. Le conseil s'interroge sur le choix des travaux à demander à la S.N.C.F. Peut-être existe-t-il d'autres idées et projets plus favorables à l'intérêt communal.

Proposition de la S.N.C.F. de la journée du 10 janvier 90 pour la signature de la convention. Le conseil souhaite réfléchir davantage.

Le 19 décembre 89 à la maison des loisirs, réunion de réflexion avec l'aide de la population sur les possibilités de négociations avec la S.N.C.F.

REMEMBREMENT :

A la 1^o réunion examen des réclamations et proposition de reculer le périmètre non remembré.

Compte rendu de la réunion de la commission communale du 14/12/89:

Il est décidé la création d'un sous-périmètre, qui serait divisé en cinq zones dans lesquelles un mini remembrement pourrait être réalisé ; ce sous périmètre serait classé en zone N.A.

Une commission d'études et de réflexions est mise en place, son rôle sera de chercher où se situe l'intérêt collectif, les options à prendre, le choix des zones et leur attribution.

vote sur l'opportunité de cette commission:

8 pour 2 contre

Membres de cette commission:

MM. DOUET, PICOU, JOZWAK, PICKERING ;

Mmes BOITEL, BOULANGER, FAUCHER .

1^o réunion le 26/12/89 à 18 h.

Une discussion s'engage sur le rôle du conseil municipal. Selon M. LELONG les conseillers ont le droit de défendre des intérêts particuliers, M. LELONG affirme qu'il est là pour sauvegarder ses intérêts.

Le maire soumet au conseil l'idée de classer en zone N.A. le sous périmètre, celui-ci ne peut se prononcer faute d'élément.

AMELIORATION VOIRIE COMMUNALE :

Lecture des conclusions de contact avec le SIVOM.

Concernant les trottoirs, n'est subventionné que le revêtement bitumeux à hauteur de 20% en individuel ou 35% en collectif.

A partir de 1990 le conseil général pourrait subventionner la réfection des trottoirs.

ANALYSE D'EAU :

La dernière analyse d'eau révèle que celle-ci est impropre à la consommation pour les nourrissons et les femmes enceintes étant donné le taux élevé de nitrates (50mg/l). Il est à remarquer que la sécheresse prolongée n'a pas favorisé l'élimination des nitrates.

Dans le même registre le maire fait remarquer qu'actuellement pour les communes de notre importance les aides et études de la D.D.A.S. vont dans le sens d'assainissements individuels et semi- collectifs et non pour le tout à l'égout avec station d'épuration ou lagunage.

SECURITE DANS LE VILLAGE :

Actuellement les ralentisseurs ne sont pas subventionnés par le département, et font l'objet d'un refus de la D.D.E.

Des propositions d'amélioration de la sécurité ont été faites par la D.D.E.

Mise en place de bandes rugueuses à la sortie de la rue StMartin vers Ermenonville (voir signalisation et autorisation de la D.D.E.)

Un panneau "stop" va être mis en place en bas de la rue du Moustier.

RESTAURATION SCOLAIRE :

Délibération à prendre concernant la demande de subvention sur l'investissement en collaboration avec Ermenonville.

CREATION CONSEIL MUNICIPAL D'ENFANTS :

D'après des études sur ceux en place, leur création se révèle d'une grande utilité pour favoriser l'éducation, le sens civique et la responsabilité.

La mise en place se ferait par tranches d'âge, mais sans trop de différence.



DIVERS :

-Recensement de 90

Le recrutement des agents se fera en janvier et février 90. Ils recevront une petite formation et devront se rendre chez l'habitant et seront tenus au secret professionnel.

-Guirlandes de Noël

L'achat de trois guirlandes lumineuses vient d'être fait, le financement se fait en location vente sur 3 ans.

-Randonnée 4X4

Une association sollicite le passage les 24 et 25 mars 90 de véhicules 4X4 pour un parcours champêtre, le conseil donne un avis défavorable.

M. BERNARD revient sur le devis concernant la création d'une salle de réunion et fait la remarque sur la nécessité d'une salle à l'étage eu égard au coût, peut-être un agrandissement sur le jardin (verrière etc..) serait plus judicieux/

-M. Charles CORBIE suppléant de la commission foncière étant décédé, l'élection d'un autre membre suppléant est nécessaire.

- Prochaines réunions: 26/01/90 23/02/90 23/03/90

L'ordre du jour étant épuisé et personne n'ayant rien à ajouter, la séance est levée à 24 heures.

C. Harrouarty.

O. Faucher

B. Bédier

~~Boulay~~

H. H.

~~J. J.~~

Comme d'habitude les autres membres présents refusent de signer : motif : ne sait

~~J. J.~~

